CONDITIONS.

SIX PIASTRES PAR AN—payables au mois d'avance. L'abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra renoncer à son abonnement, n'en ait fait connaître ses intentions par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publieront en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront adressés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MANDEVILLE & LEWISBURG.

Le bateau à vapeur DELTA, capitaine Sheridan, partira du Railroad pour les endroits ci-dessus trois fois par semaine, les dimanches, mardis et vendredis à 7 heures du matin.

13 juin

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisses, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à midi, et reviendra les jours suivants, c'est-à-dire qu'il partira de Covington par la voie de Madisonville les mardis, jeudis et samedis à 8 heures du matin. Pour plus amples détails s'adresser sur le capitaine à bord, ou à

BAGLEY & MERRITT.

13 juin— No. 27, rue du Camp.

WM. BAGLEY, président.

DIRECTEMENT POUR MADISONVILLE.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisses tous les dimanches jusqu'à nouvel ordre, à 8 heures et demie du matin, et reviendra le même jour, à partira de Madisonville à 4 heures de l'après midi. Les passagers qui voudraient traverser le lac, auront à se rendre au chemin à coulisse, par les chars de 8 heures ; adressez-vous au capitaine à bord, ou à

BAGLEY & MERRITT.

10 juin— No. 27, rue du Camp.

POUR MADISONVILLE, FONTAINEBLEAU ET MANDEVILLE.

Le bateau-vapeur BLACK HAWK commencera ses voyages de Madisonville, Fontainebleau et Mandeville, le Dimanche, 12 avril, et continuera tous les Dimanches, pendant toute la saison; il partira du chemin à coulisses à 8 heures et demie du matin, et repartira de Madisonville à 2 heures et demie, il s'arrêtera aux endroits sus-nommés.

Les passagers voudront bien se rendre au lac par le char de 8 heures, le bateau devant partir immédiatement après qu'il sera arrivé. Pour plus amples renseignements s'adresser à WELLS & BAGLEY.

10 avril— Rue de Chartres.

POUR CHARLESTON.

Le brick NEW CASTLE, capitaine Hall, ayant presque tout son chargement engagé. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

4 juin TIERNAN, CUDDY & Co

POUR NANTES.

Le navire MELAYO, capitaine Malascot, prendra quelques passagers pour le dit port. S'adresser à bord, ou à

30 juin J. MAGER.

POUR NANTES & BORDEAUX.

L'ANNE LOUISE, capitaine Demandes, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de beaux arrangements, s'adresser immédiatement au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Jefferson, ou à

25 juin J. B. & F. LABATUT.

POUR MATANZAS.

Le brick français de première classe OROMUSK, capitaine C. Andrac, partira pour le dit port, dans peu de jours. Pour fret qui sera modéré, ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

25 juin A. QUERTIER & BOUTIN

POUR LE HAVRE.

Le navire neuf RUTHELIA, capitaine Chase, ayant une partie de son chargement engagé, et partira sous peu. Pour fret de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

25 juin J. MAGER.

POUR TAMPICO.

La goelette américaine DORCHESTER, fin voilière, doublée et chevillée en cuivre, capt. Savi, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

17 juin M S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR SAVANNAH.

La goelette PEARL, capitaine Chester, ayant une partie de son chargement engagé, partira dès quelques jours. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou à

17 juin CARRIERE & BORDUZAT.

A LOUER—Une agréable MAISON d'été, située rue de la Pitié, faubourg Clouet, avec les écuries et des appartemens entérieures.

A vendre—Une VACHE à lait, de première qualité. S'adresser au No. 75, rue de Chartres. 13 juin

A LOUER immédiatement a maison qu'occupait dernièrement Mr. Soulé, rue St. Louis, no 86 entre Royale et Bourbon. S'adresser sur les lieux. 26 mai

A LOUER—La maison, dans la ranger Pitchart, rue des Remparts, près de l'encoignure de Conti. On en donnera connaissance à ceux qui se présenteront. S'adresser à HARRISON, BROWN & Co.

26 mai rue Royale, No 117

A LOUER.

L'UNE des MAISONS appartenant à la fabrique de l'Eglise St. Louis, située sur la petite place St. Antoine, derrière la cathédrale. S'adresser à F. GILLET & Co,

20 mai No. 57, rue de Chartres.

A LOUER.

Pour mai prochain, à bail si on le désire.—Une belle Maison à 3 Etages, très bien finie, et bâtie depuis 2 ans, située rue Toulouse entre Royale et Chartres. On cédera à prix raisonnables les tapis placés et meubles qui y sont.

Fs. PERRET & GALLY,

12 avril— rue Toulouse, No 59

Compagnie des Architectes du Bâtiment de la ville de la Nouvelle-Orléans.

LE Bureau de la dite institution est situé rue St. Pierre, entre les rues Bourbon et Royale, maison de M P. Lambert.

UN des Traducteurs de l'ABEILLE propose de faire des traductions d'Espagnol et d'Anglais en Français, et de Français en Anglais, aux conditions raisonnables. S'adresser au bureau de cette feuille. 10 mai

LE soussigné informe le public qu'il est prêt à recevoir des PENSIONNAIRES à son Hôtel de Pascagoula que le 20 juin, après lequel temps sa maison sera élargie, ses ameublements améliorés, et sa buvette pourvue des meilleures liqueurs.

Pascagoula, 5 mai 1834.

9 mai—2 JOHN M'RAE.

LE soussigné offre à vendre, en dégarnissement du brick Emanuel, venant de Marseille,

430 barriques Vin de la marque de Bergasse,
100 caisses Vin rouge; 61 caisses Muscat;
15 balles Amandes; 75 caisses Salaisons assorties;
92 caisses Fruits assortis. F. H. PETITPAIN,

2 juin Entrepôt Chartres & Toulouse.

100 CAISSES vieux Vin de St. Julien; 50 caisses do do Hochheimer; 20 caisses do do Grissenheimer, 40 do. do. Hermitage blanc; 10 barriques vieux Vin de St. Julien; 25 Chapeaux castor et de soie; 2 do. Parasols et Parapluies; 1 do. Chapeaux de paille pour hommes à vendre chez CAZEAUX & BIJOTAT,

10 juin. rue Royale, No 102.

A VENDRE par les soussignés : 100 caisses vieux brut; 50 do do. blanc; 120 sacs café; 200,000 Cigar es assortis, dernièrement reçus par la goelette Ramoncito.

20 juin GARCIA, BUYO & Co.

rue Ste. Anne, No. 31.

DOYLE & MAY,
PEINTRES.

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public, qu'ils ont transféré leur établissement du No. 77, au No. 44, de la rue de la Donne, tout près de la rue de Chartres, où ils commencent à exécuter tous les ouvrages de leur profession, et ils espèrent par la prompte exécution des demandes qui leur se ont faites, et leurs prix modérés, mériter la continuation de l'encouragement du public.

Ils exécutent parfaitement les bois et les marbres d'après nommés :

BOIS.	MARBRES.
Acajou, Citronné de toutes qualités,	Egyptien noir, &c.
Noyer,	Gialla et antique.
Bois de satin,	Oriental ou vert antique.
Racine d'érable,	Jaspé.
Bois noir,	Granite de Darby et du Patenaw.
Rose, &c.	Marbre blanc italien,
Ebène,	de Sienne et Bocetella.
Orneau,	Gris américain, &c.

On peut en voir des échantillons à leur établissement, où on trouvent toujours à vendre, de l'huile, des vitres, du vernis, &c. 21 mars

20,000 PIEDS de planches, en dégarnissement, vis-à-vis la rue St. Louis à vendre par 28 avril BLANC & BRUGIER

VENTES PAR LE REGISTER

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Register des Testaments—Vendredi, 25 juillet 1834, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu James Wilkinson, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un lot de terre, situé au faubourg Lacourse, rue Estelle, entre les rues Suzette et des Magasins, désigné par le No. 6, de l'Plet No. 52, ayant 60 pieds de face à la rue Estelle, sur 150 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses qui sont dessus.

Conditions de la vente : Un tiers payable au tout août prochain, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, reg.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Hughes Pédescleaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

23 juin

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Register des Testaments.—Mardi, 22 juillet 1834, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Marie Joseph Pierre, f. c. l. l'esclave suivant, savoir :

MARIE, négresse âgée de 23 ans.

Conditions de la vente : comptant.

Par ordre de la cour,

24 juin W F C DUPLESSIS, Register.

N B.—L'acte de vente sera passé pardevant Hughes Pedescleaux, not. pub. aux frais de l'acquéreur.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Jeudi, 24 juillet, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feue Marguerite Cabaret, f. c. l., la propriété ci-après décrite, savoir :

Un Terrain situé au faubourg Lacourse, dans l'Plet No. 79, borné par les rues des Navades, Eutrape, Apollon et l'Espychore ; le dit terrain mesurant en pieds anglais 60 pieds de face à la rue l'Espychore, à prendre à 120 pieds français de distance de l'encoignure de la rue des Navades, sur 127 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur avec une maison en bois, contenant deux chambres, une galerie et deux cabinets.

Conditions de la vente : 6, 12 et 15 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant T. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur. 19 juin

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Jeudi, 17 juillet, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Tobias Bickel, les esclaves ci-après décrits, savoir :

1° Richmond, orphelin âgé d'environ 2 ans.
2° Jane, ménagère, âgée d'environ 15 ans, sujette aux crises.
3° Washington, nègre âgé d'environ 25 ans.
4° Jerry, nègre âgé d'environ 40 ans.
5° Mid, nègre âgé d'environ 22 ans.

Conditions de la vente : Un quinzième comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, reg.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, Not. Pub., aux frais des acquéreurs. 13 j

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Register des Testaments—Mardi, 15 juillet, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Joseph J. Trappen, l'esclave et les propriétés ci-après décrits, savoir :

Esclave.—Myke ou Michel, âgé d'environ 14 ans.

PROPRIETES FONCIERES.

1° Quatre TERRAINS, désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 8, de l'Plet No. 112, le premier ayant 60 pieds de face à la rue de la Loi, dont il forme l'encoignure, le second ayant 50 pieds 8 pouces de face à la rue de la Loi, sur 150 pieds de profondeur, le troisième ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur sur la rue de la Loi, dont il forme l'encoignure, et le dernier ayant 50 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur 150 pieds de profondeur, le tout mesure française.

2° Un Terrain, situé au faubourg des Religieuses, paroisse Jefferson, désigné par le No. 11, formant l'encoignure des rues Félicité et Prytannée et mesurant 60 pieds 6 pouces de face à la rue Félicité, sur 107 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Prytannée et 108 pieds 9 pouces et une fraction de profondeur sur la ligne du lot No. 10, et 60 pieds 6 pouces sur la ligne du fonds du lot No. 21.

3° Une moitié indivise d'un certain lot de terre situé au faubourg des Nonnes, et désigné sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 29 décembre 1829, par le lot No. 2, ayant (mesure française) 40 pieds de face à la rue des Nonnes, sur 100 pieds 8 pouces de profondeur, sur la ligne qui le sépare du lot Nos. 3 et 76 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, lesquelles lignes aboutissent à la ligne de derière, mesurant 17 pieds, ensemble tous les privilèges et dependences y appartenant.

Conditions de la vente : L'esclave à un crédit de 4 mois et les propriétés foncières à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

Les actes de vente seront passés en l'étude de F Grima, aux frais des acquéreurs. 31 juin.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Jeudi, 7 août, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feue Marie Louise Le Sénéchal D'Auberville, décédée veuve Francisco Bouligny, l'esclave ci-après décrit, savoir :

Alexander, mulâtre âgé d'environ 30 ans, cuisinier, domestique de maison, bon sujet.

Conditions de la vente : Un cinquième comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.—Les dits billets seront divisés par coupons. Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé devant H. Pédescleaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 juillet

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Vendredi, 11 juillet, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Raphael Bell, l'action ci-après décrite, savoir :

Une action de la Compagnie de la Presse à Coton d'Orléans, payée en entier.

Et le même jour à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu devant mon bureau, les effets mobiliers appartenant à la dite succession.

Conditions de la vente : comptant.

Par ordre de la cour,

26 juin W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Mardi, 5 août 1834, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour compte de la succession de feu Jean Louis Rab, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir :

1o Un terrain situé au faubourg Delord, désigné par le No. 33, ayant (mesure française) 51 pieds de face à la rue de cette ville sur 120 pieds de profondeur, lequel terrain sera vendu divisé en 2 lots, conformément à un plan qui sera exhibé à la vente.

2o. Un lot, contenant 12 terrains, situé à Milneburgh sur le lac Pontchartrain, le dit lot désigné par le No. 17 sur un plan dressé le 16 mai 1831, par Louis Bringier, arpenteur général de cet état, et ayant (mesure française) 300 pieds de face à la rue des Chevreuils, 300 pieds de face à la rue des Sapins, 290 pieds de face à la rue Merlin et 290 pieds de face à l'Avenue d'Edinbourgh.

3o. Deux terrains situés derrière le faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, désignés sur le plan du dit faubourg, par les Nos. 30 et 31, ayant chacun 58 pieds 6 pouces de face à la rue Cor oll sur 116 pieds de profondeur.

Conditions de la vente : Le terrain du faubourg Delord, payable moitié comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit ; les 2 terrains au faubourg Lafayette, moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, et l'Plet à Milneburgh sera vendu comme suit : l'acquéreur devra payer un billet de $75, où sur le dit lot, et la balance du prix le l'adjudication payable comptant. Les billets devant être fournis pour les terrains du faubourg Delord et Lafayette, seront endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,

3 juillet W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant Hugues Pédescleaux, not. pub. aux frais des acquéreurs

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Mardi, 22 juillet 1834, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Juan Rodriguez, les esclaves suivants, savoir :

Geneviève, négresse âgée de 55 ans, borgne.
George, nègre âgé de 55 ans, borgne.
Francis, nègre âgé de 17 ans.

Conditions de la vente : 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H Pédescleaux, not. pub., aux frais des acquéreurs. 18 juin

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Vente par le Register des Testaments.—Samedi, 19 Juillet, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Jean Tagiasco, h. c. l. les esclaves suivans, savoir :

Félicie, négresse âgée de 22 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

Catherine, négresse âgée d'environ 15 ans, s'étant absentée plusieurs fois.

Conditions de la vente : Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

N B—Les actes de vente seront passés pardevant L H Perrand, not. pub. aux frais des acquéreurs. 17 juin

CAFE, &c.—350 sacs café de première qualité, 80 caisses sucre blanc; 200 milliers cigares assortis, dernièrement reçu et à vendre par

7 juillet J. FRATS & FILS

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Mercredi, 1er. août, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Bryan Conlin, l'esclave ci-après décrite, savoir :

Aimée, négresse âgée d'environ 35 ans, cuisinière, un peu blanchisseuse et repasseuse.

Conditions de la vente : 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N B. L'acte de vente sera passé devant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 1 juil

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Mardi, 15 juillet, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue des Magasins, No. 13, le fonds d'une boutique de grocerie, appartenant à la succession de feu Palmer Smith

Conditions de la vente : Pour toutes sommes au-dessous de $100, comptant, de $100 à $300, 60 jours de crédit, et au dessus de cette somme 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Par ordre de la cour,

4 juill. t W F C DUPLESSIS, rég

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments.—Vendredi, 11 juillet 1834, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu devant mon bureau, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu J. H Mercuthen.

Conditions de la vente : comptant.

Par ordre de la cour,

26 juin W F C DUPLESSIS, register.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register de l'Etat-Unis—Vendredi, 25 juillet, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feue Nanette Dubreuil, f. c. l. la propriété ci-après décrite, savoir :

Un lot de terre, situé au faubourg Ste. Marie, rue Philippa, entre les rues Girod et Julie, ayant 32 pieds et demi de face à la rue Philippa, sur 180 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses qui sont dessus.

Conditions de la vente : Comptant.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés en l'étude de Hughes Pédescleaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI, 12 du courant, à 10 heures matin, au No. 16, rue de la Nouvelle-Levée, par ordre de M. Thos. H. Hearsey, syndic de la faillite pour le bénéfice de ses créanciers, il sera vendu, le fonds d'une grocerie, consistant en liqueurs, vins, café, thé, sucre et divers articles.

Conditions : 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 2 juillet

PAR F. DUTILLET.

Succession de Juan Rodriguez.

Il sera vendu, le lundi 28 juillet prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Lot de Terre, avec les édifices qui s'y trouvent situé à la Baie St. Louis, Etat du Mississipi, ayant 55 pieds de face, sur 40 arpents de profondeur.

Conditions : 6 mois de crédit, en billet endossé et hypothèque. 20 juin—6 2ps

PAR F. DUTILLET.

Il sera vendu mardi, 15 Juillet, à midi, à la bourse Hewlett, un terrain situé au faubourg Marigny, rue d'Amour, entre les rues de l'Union et des François, de 30 pieds de face sur 120 de profondeur, mesuré française, sur lequel se trouve une petite maison, couverte nouvellement en merrains, de deux appartemens, galerie et cabinets, ayant puits et latrines. Le pavage de la banquette est fait. Ce terrain est avantageusement situé, étant près du railroad et à une très petite distance de la petite place, où il est question d'établir une chapelle.

Conditions: au moment de la vente.

28 juin—6

PAR T. MOSSY & GARRIDEL.

EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 20 Juin 1834, il sera vendu, le Lundi 28 Juillet prochain, à midi, à la bourse Hewlett, les propriétés suivantes, appartenant à Etienne Degruy, savoir :

L'ISLE connue sous le nom de *Grande Terre*, (la portion vendue aux Etats-Unis exceptée) située dans le district de Barataria, paroisse Jefferson, et établie en sucrerie, avec toutes les bâtisses qui existent dessus, la machine à vapeur, la récolte consistant en cannes et coton, quelques moutons, 9 chevaux, 13 mulets, 10 paires de bœufs, environ 100 têtes de bêtes à cornes, les instrumens aratoires, quelques meubles de maison, deux chalans et une pirogue.

Plus—40 ESCLAVES, nommés Billy Linton, âgé de 35 ans; Volsey, de 28; Jack Harding, de 30; Nelson, d 25; Gouverneur, de 47; Sam, de 47; Jack Hall, de 57; Steven, de 44; Biden, de 28; Henry, de 34; Samlet, de 40; Biden, de 53; Peter, de 20; Plaisance, de 19; Marie, de 40; Bishinda, de 36; Louise, de 14; Betsy Harding, de 33, Silly, de 20; Hester, de 40; Jeby, de—, Agis, de 36, Sarrah, de 24; Sally, de 40; Joe, de 11; Relf, de 9; Medor, de 5, Ben, de 5; Edmond de 5; Christophe, de 3; Henriette âgée de quelques mois; Paul, de—; Juillet, de 8 ans; Victoire, de 8 ans; Fanny, de 7; Rachel, de 6; Jane, de quelques mois; Suzanne, de 7; Manena, de quelques mois; et Nelly, de 2 ans.

Ceux désireux d'acheter, sont invités à aller examiner par eux mêmes.

Conditions:—L'habitation, ses dépendances et les esclaves se ont vendus en un seul lot, payable comme suit, savoir: $7625 comptant, et le reste au tiers le 1er. Mars 1836 et au tiers le 1er. Mars 1837. L'acquéreur fournira des billets endossés à la satisfaction de la direction de l'Association Consolidée, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par O. de Armas, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 27 juin

PAR Jos. LECARPENTIER.

Il sera vendu, jeudi, 10 juillet 1834, à 9 heures et demie précises du matin, dans la maison No. 180, maison Azaretto, rue de la Levée, en tête Quartier & Esplanade, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse en date du 21 juin courant,

Toutes les marchandises formant le fonds de magasin de M Jean Agaisse abandonnées à ses créanciers.

Conditions : comptant. 26 juin

PAR Jos. LECARPENTIER.

COUR DE PAROISSE—No. 7304—Dans l'affaire de Fs. Philippe vs. ses créanciers—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu vendredi, 18 juillet 1834, à midi précis, à la Bourse,

Une mulâtresse américaine, nommée ELSY, cuisinière âgée d'environ 50 ans.

Trois Terrains situés dans le nouveau faubourg Marigny, désignés par les Nos. 6, 7 et 8 de l'Plet 97.

Conditions : 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront à l'étude de Felix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 juin

PAR Jos LECARPENTIER.

Dans l'affaire de E L Bernard et autres vs. Victor Souza jr. pour une cession forcée, de ses biens,

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, vendredi, 18 juillet 1834, à midi précis, à la Bourse,

Betsey, mulâtresse âgée d'environ 24 ans, cuisinière et lanchisseuse.

Fourry, négresse âgée de 33 ans, cuisinière, blanchisseuse et couturière.

Conditions: La mulâtresse se vendra au comptant, et la négresse Souri, à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Theodore Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs. 14 juin

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Succession de John C. Wallace.

PAR ordre de l'honorable Cour des Preuves, en et pour ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 18 novembre 1833, il sera vendu à l'encan, le vendredi, 25 juillet 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, l'esclave Douglass, nègre appartenant à la succession de John C. Wallace.

Conditions : 4 mois de crédit, en un billet endossé et hypothèque.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. 23 juin

PAR Jos. LECARPENTIER.

Il sera vendu mardi, 29 juillet 1834, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 21 juin courant, les esclaves et après désignés, abandonnés par Jean Agaisse à ses créanciers,

Le nègre Billy, la négresse Suzanna et ses deux enfans, Domingue et Melia, la négresse Henriet et son fils Connotia; la négresse Nancy; la négresse Marie.

Plus—6 actions de la compagnie du carré de la ville.

Conditions : 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs. 25 juin

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER.

A la Baie de Pascagoula.

ON offre de louer pour l'été, une MAISON de campagne située sur la rive Est Pascagoula, à un mille de la mer. La situation agréable et salubre du lieu, la brise continuelle de la mer, l'avantage des bains, le poisson et les huîtres en abondance, la communication faite avec la Nouvelle-Orléans et la Mobile, réunissent tous les avantages que l'on peut désirer pour rendre cette résidence agréable. La colline riveraine, sur laquelle est située cette demeure est élevée de 18 pieds au-dessus des plus hautes marées; et donne une vue très étendue sur la baie.

Le bateau à vapeur Wabash fait régulièrement les voyages de la Nouvelle-Orléans à Pascagoula.

Pour plus amples informations, s'adresser en ville, à la Bourse, à J. DUFOUR. 20 juin

50 BALLES de Mousse, en magasin et à vendre par 12 av BLANC & BRUGIER.

INSTITUTIONS POUR LES DEUX SEXES, DANS LA VILLE DE BATON-ROUGE.

PENSION DE DEMOISELLES.

DIRIGEE par MME. & MLLE. GRANET. (Pour le moment dans la maison de M. Ph. Vicky, vis-à-vis celle de M. Morgan.)

Pensionnaires y compris le piano, la guitare et le dessin,	$250	par an.
Do. sans musique ni dessin,	200	do.
Demi-pensionnaire, musiq. ou dessin,	200	do.
Do. sans musique ni dessin,	150	do.
Externes, musique ou dessin,	144	do.
Do. sans musique ou dessin,	84	do.
Elèves n'apprenant ni la musique,	50	do.
Blanchissage [pour les pensionnaires]	30	do.

Le tout payable par quartier et toujours d'avance.

L'éducation, pour les demoiselles, comprend toutes les branches de Littérature anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la couture, la broderie, &c.

M. GRANET se charge de la première classe de français.

COLLEGE dirigé par M. GRANET, Docteur ès Lettres, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Education, et ex-proviseur du collége Jefferson. [Pour le moment dans la maison de M. Michel.]

Pensionnaires,	$200	par an
Demi-pensionnaires,	150	do.
externes, [y compris les classiques]	100	do.
Do. [sans les classiques]	60	do.
Blanchissage [pour les pensionnaires]	20	do.

Le tout payable par trimestre et d'avance.

L'éducation dans le collége, est portée tout aussi loin que dans tout autre établissement de ce genre, elle se compose du latin, du grec, du français; de l'anglais, de la versification, de l'arithmétique et des mathématiques, de la géographie, de l'histoire, de l'écriture, &c.

Conditions communes aux deux Etablissemens.

Les pensions fournissent aux élèves les plumes, le papier et l'encre. Les livres, les ardoises, ainsi que la langue Espagnole, les frais de maladie et les arts d'agrément sont à la charge des parens qui sont libres de choisir leurs médecins.

Un quartier commencé est censé fini et se paie en entier.—Les absences ne donnent droit à aucune déduction, à moins qu'elles ne soient occasionnées par une maladie et qu'elles ne durent plus d'un mois.

Chaque pensionnaire doit apporter, un bois de lit de 25 pouces de large, 2 matelats, 2 couvertures, 1 couvre-pied blanche, 6 paires de draps, 2 taies d'oreiller, 6 serviettes ou essuie mains, 1 cuillère d'argent, 1 couteau et 1 fourchette d'acier, 1 gobelet et un trousseau suffisant. Chaque article doit être marqué du nom de l'élève, et d'une manière bien distincte.

A la sortie d'un élève, les draps et les serviettes restent à l'institution pour le service de l'infirmerie.

Deux sœurs ou deux frères pourront coucher dans le même lit. 27 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son magasin de comestibles à l'encoignure des rues Royale et Donaue, où il offre à vendre les articles suivants, dont la plupart ont été importés par les derniers arrivages de France, savoir :

Vin vieux en barriques et en caisses, fin, supérieur et ordinaires,
Vin de Bourgogne, Chambertin, Richebourg, Nante, de première qualité,
Vin de l'Hermitage, rouge et blanc,
Vin de Champagne de Joly et autres marques,
Vin de Graves et de Sauterne,
Liqueurs superfines de Guerland de Paris,
Do ordinaires de Bordeaux;
Anisette de Hollande et de Bordeaux,
Huile d'olive de première qualité.
Guignol d'Angers,
Maraschino de Zara,
Jus de groseilles en bouteilles,
Truffes et conserves de Colin;
Fruits au sucre, au vinaigre, et à l'eau de vie,
Gelée de groseilles, de coings, de pommes, &c,
Confitures de France et de Philadelphie,
Vieille eau de vie Cognac de 1819,
Eau de vie de Dantzic et d'Andage,
Extrait d'absynthe suisse, peppermint, kirsch,
Genièvre de Hollande,
Rum de la Jamaïque,
Saucissons de Lyon et de Marseille,
Jambons de Wheeler de Cincinnatti,
Sardines de Colin, lait doux, gelée de viande,
Sirops assortis,
Petards Chinois.
Fruits de Colin et une quantité d'autres articles pour provisions de Mer et de familles.

J. E. LOREILHE.

Encoig. Royale et Donaue, et aussi No. 59, rue du Camp

N. B. Les familles trouveront au magasin, du bon vin rouge par damejeannes, au bas prix de 4, 5 et 6 escalins le gallon. 26 juin

SOCIETE.—JOSUA B. HYDE ayant pris PAUL J. GLEISES en société, les affaires se continuent sous la raison de *Hyde & Gleises*, à dater de ce jour.

Tous ceux qui ont des réclamations contre Joshua B. Hyde, ou qui lui doivent, sont priés de venir régler, au No. 22, rue de Chartres. 3 juillet—12

CONFITURES DE LA HAVANE... Le soussigné reçoit en ce moment, et a en magasin un assortiment choisi de confitures fraîches de la Havane, en jarres et bien préparées, consistant en : limons, oranges, gingembre, ananas, bicaques, citrons, tamarins, et gelée de goyave. On fournira aux détaillans la quantité qu'ils désireront, au plus bas prix d'importation, il sera loisible d'acheter par bocal ou par dème douzaine. S'adresser à

3 juillet WM SMITH, 85 rue de la Douane.

12 DEMI-BLS. Jus de Citrons frais à vendre par futaille, gallon, ou demi-gallon. S'adresser à

3 juillet WM. SMITH, 85, rue de la Douane.

GRAINES DE JARDINAGE FRAICHE

Au magasin de Graines de Jardinage de

WILLIAM SMITH,

Rue de la Douane, No. 85.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a fait des arrangemens avec ses cultivateurs, pour lui fournir un ample et complet approvisionnement de Graines de Jardinage très fraîches, qui lui seront expédiées aussitôt leur maturité, savoir, en tout août ou vers le milieu de septembre.

En attendant, le soussigné a en main des graines, betteraves, carottes, choux, radis, navets &c. Aussi, des pois précoces et autres. S'adresser comme de coutume à

3 juillet Wm. SMITH.

Maison de Campagne et ferme à louer.

LE soussigné loue sa maison d'été, ou pour un plus long terme, sa propriété, située à environ 3 milles en bas de la ville. Elle consiste en une maison très agréable et commode un grand jardin bien planté, de la superficie d'environ 4 arpens, et en 25 arpens de terre de défrichée et entourée, avec tous les bâtimens extérieurs convenables aux domestiques; les écuries pour les chevaux, les étables pour les vaches &c.

On louera à bon marché à un locataire qui conviendrait.

CHS. BRIGGS,

26 juin—10 rue du Canal, No. 55

DEBRAINE, mécanicien, tourneur sur tous métaux, fait des laminoirs et des découpoirs, des presses, pour imprimerie, des timbres secs pour maisons de Banque, notaires &c., des tours à l'air et à pointe, ainsi que toutes sortes d'outils pour orfèvres et bijoutiers. Il tourne aussi des cachets pour graveurs ; et enfin se charge de réparer les pompes à incendie et autres, et de tout ce qui a rapport à son art.

Il demeure rue Ste. Anne, No. 64, entre Condé et Royale. 24 juin—1m

AU No. 42, rue de la Vieille Levée, entre le chemin à coulisses et la presse à coton L. S. Le soussigné tient un bel assortiment de quincaillerie, fournitures, de marché, savoir: couteaux et fourchettes de tables et couteaux seulement, couteaux